

CORRUPTION

Par corruption active on entend le paiement ou la promesse de paiement de pots-de-vin. La corruption passive, en revanche, est entendue comme la proposition ou l'acceptation de paiement ou de promesse de paiement de pots-de-vin (définitions OCDE). En outre, la corruption est l'abus du pouvoir public ou privé pour des intérêts privés. Cette définition largement utilisée (par exemple par Transparency International, le réseau international contre la corruption) montre que la corruption est un abus de la responsabilité d'une fonction professionnelle, soit dans le domaine public par des fonctionnaires, soit dans le secteur privé ou des organisations civiles. Ceux qui abusent de leur responsabilité peuvent être munis d'un petit ou d'un grand pouvoir de décision et d'influence sur les autres.

La corruption est toujours une interaction entre une personne ou un groupe de personnes qui paient et une personne ou un groupe de personnes qui acceptent ou demandent des paiements ou des prestations non monétaires. Par définition, ces services sont offerts sans aucune transparence, mais en cachant les vrais intérêts et le vrai public, cible des paiements.

Plusieurs formes de corruption sont à distinguer. La corruption du pouvoir est pratiquée par des personnes (comme par exemple un ministre d'un gouvernement, une autre figure politique ou un représentant du secteur privé) qui utilisent la corruption pour augmenter leur pouvoir ou pour maintenir le pouvoir qu'elles ont déjà. La motivation n'est pas le besoin d'argent mais l'élargissement ou le maintien de l'influence. La corruption de pauvreté est la corruption de l'agent, du petit policier dans la rue qui ne gagne pas suffisamment pour survivre et qui améliore son salaire par des pots-de-vin qu'il demande à ses clients. La corruption

d'accélération est utilisée pour obtenir un service auquel on a droit mais qu'on ne reçoit pas à temps comme par exemple des médicaments bloqués à la douane ou un passeport dans les délais. La corruption d'acquisition est similaire : elle a pour but d'obtenir des biens ou services. La corruption grise est un domaine difficile à définir car elle se situe entre la corruption dure, le népotisme, le favoritisme et des transactions semi-légales. De plus, la corruption se fait sous forme monétaire et non monétaire : des paiements financiers ou des « cadeaux » de biens matériels ou des privilèges. Un exemple d'une forme non monétaire est un service sexuel demandé par un enseignant pour faire passer une étudiante aux examens.

La corruption est à distinguer du cadeau : un cadeau est donné sans aucune attente et pression sur celui qui le reçoit. Il est fait d'une manière transparente et le montant du cadeau n'est pas excessif tandis que les pots-de-vin dépassent souvent largement les dimensions d'un cadeau et sont liés à une pression.

La corruption est un phénomène qui existe dans pratiquement chaque société ; il est très ancien comme les témoignages des saintes écritures de toutes les religions du monde le mentionnent et le démontrent. Par ailleurs, la corruption existe dans les différents systèmes économiques, dans le capitalisme ainsi que dans le communisme. Depuis la libéralisation des marchés, la corruption s'est largement répandue malgré les efforts qui ont été mis en place par les gouvernements, les ONG et les organisations internationales comme l'OCDE pour lutter contre ce phénomène. L'indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International donne une évaluation de la perception de la corruption dans des pays, ce qui augmente la pression sur les gouvernements à prendre des mesures. Cet indice annuel

indique une très grave corruption notamment dans des pays subsahariens et d'Asie qui disposent de beaucoup de ressources naturelles comme les forêts, les mines, le pétrole et le gaz. L'indice montre que les pays les moins corrompus seraient les pays protestants du Nord de l'Europe. Les pays à majorité catholique et orthodoxe comme en Europe du Sud, de l'Est et en Afrique francophone seraient plus corrompus, ce qui repose la question de l'influence des éthiques dénominationnelles sur la société.

Quand une société est gravement affectée par la corruption, on peut en déduire que tous les secteurs sont infectés comme un corps par le cancer, en priorité le secteur privé et les services publics. Spécialement grave pour une société est la corruption dans les secteurs et institutions qui devraient être des garants de l'orientation éthique, d'indépendance et de crédibilité, notamment ce qui concerne le droit, les Églises, les médias et les institutions de formation et d'éducation. Les Églises et les autres organisations religieuses sont touchées notamment dans les pays du Sud, par exemple par l'achat de voix dans des élections de fonctionnaires des directions d'Églises, l'achat de notes dans les écoles et l'abus des propriétés et des terrains des Églises.

Le jugement théologique et éthique de la corruption est assez clair : les écritures saintes des différentes religions comme la Bible, le Coran et les textes hindous et bouddhistes condamnent clairement la corruption. Dans la Bible, plusieurs textes condamnent la corruption et pas un seul ne la justifie. Le plus ancien texte contre la corruption se trouve en Ex 23, 8 : *Ne vous laissez pas corrompre par des cadeaux, car les cadeaux rendent aveugles même les plus clairvoyants et pervertissent les décisions des gens honnêtes.* Le texte décrit la période dans laquelle les premières formes de juges et de cours juridiques ont été établies.

Même dans cette période, les juges étaient déjà avertis de ne pas demander des pots-de-vin aux pauvres : cela violait les droits des faibles et pauvres. L'argument biblique principal contre la corruption est la justice. Même si cela procurait un avantage pour les pauvres, ce n'est pas acceptable (Ex 23, 3 : *Ne favorisez personne lors d'un procès, même pas un pauvre*). Celui qui pratique la corruption viole la justice de Dieu qui est le juste (Ps 26, 10) ; il s'exclut de la communauté avec Dieu (Pr 17, 23).

Dans le Nouveau Testament, on trouve des exemples de corruption financière dans la figure de Zachée, chef des collecteurs d'impôts (Lc 19, 1 s.), ainsi que dans l'histoire de Judas qui accepte une somme d'argent pour dénoncer Jésus. Le procès contre Jésus ne peut être compris que dans le contexte de la corruption, y compris des pots-de-vin pour le mensonge des soldats (Mt 28, 11-14). Par ailleurs, le procureur Felix est corrompu, mais saint Paul résiste à ces démarches (Ac 24, 26). Autre exemple : le magicien Simon offre des pots-de-vin à Pierre et à Jean pour acheter l'Esprit-Saint (Ac 8, 8-24). D'où vient le mot « simonisme », qui signifie la corruption du Saint-Esprit et donc de la foi alors que la parabole du juge injuste (Lc 18, 1 s.) et de l'économe injuste (Lc 16, 1 s.) dénonce l'abus du pouvoir et de la fraude.

Du point de vue de l'éthique, la corruption viole notamment cinq valeurs fondamentales, qui donnent en même temps les raisons pour refuser la corruption :

- l'équité : dans la corruption, les personnes ne sont pas traitées d'une manière équitable car celui qui peut payer plus a plus de droits. Les pauvres sont donc défavorisés. L'équité de performance est violée parce que la corruption ne rémunère pas sur la base d'une prestation transparente et mesurable mais sur d'autres critères comme le népotisme et les avantages personnels ;

– la transparence : la corruption par définition est pratiquée dans l'absence totale de transparence. La vérité et la lumière nécessitent des transactions claires et transparentes ;

– la communauté : la corruption crée de la méfiance et détruit la vie communautaire. Elle met en danger la paix sociale, puisque, comparés aux intérêts de la communauté, les intérêts privés ont plus de poids ;

– la durabilité : la corruption encourage les intérêts et profits à court terme au lieu des décisions durables et écologiques et à long terme. Elle a souvent des effets négatifs pour l'environnement comme la déforestation illégale, fondée sur la corruption ;

– la liberté : la corruption crée des relations obscures de dépendance qui sont susceptibles de pressions mutuelles entre corrupteur et corrompu.

En outre, la corruption viole des droits humains comme le droit à un traitement fondé sur l'égalité ou le droit à la vie car les effets de la corruption sont souvent mortels. Plus encore, la corruption viole la dignité humaine.

Beaucoup d'instruments de lutte contre la corruption légaux, politiques, éducatifs et éthiques ont été mis en place depuis le début des années 1990 : La Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales a été adoptée en 1997 et ratifiée en 1999. En conséquence, les États membres sont obligés d'appliquer la convention en lois nationales. Par ailleurs, le Conseil de l'Europe a ratifié en 2002 la Convention pénale sur la corruption et en 2003 la Convention civile sur la corruption. La Convention des Nations unies contre la corruption a été adoptée en 2003. La Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption existe également depuis 2003. Beaucoup de compagnies du secteur privé, d'organisations non gouvernementales, d'Églises, d'œuvres

d'entraide ont mis en place des codes de conduite volontaires, des instruments de contrôle ainsi que des sanctions à prendre contre la corruption. Depuis les années 2000, des Églises du Sud et du Nord et des œuvres d'entraide, notamment en Allemagne et en Suisse, sont devenues plus actives dans la lutte contre la corruption.

CHRISTOPH STÜCKELBERGER.

→ Droit. Économie. État. Justice. Pauvreté.

Bibliographie.

M. BORGHI, P. MEYER-BISCH (éd.), *La Corruption. L'envers des droits de l'homme*, Fribourg (Suisse), Éditions universitaires, 1995 ; M. PIETH, P. EIGEN (éd.), *Korruption im internationalen Geschäftsverkehr. Bestandesaufnahme, Bekämpfung, Prävention*, Neuwied, Luchterhand Verlag, 1999. – Chr. STÜCKELBERGER, *Continue Fighting Corruption. Experiences and Tasks of Churches and Development Agencies*, Berne, Pain pour le prochain, 2003 ; TRANSPARENCY INTERNATIONAL, *Baromètre international de la corruption*, Berlin, Transparency International, 2009.

CRÉATION

Les questions d'éthique portent souvent sur des points pratiques et sur la manière d'appliquer des normes. Cependant les débats actuels approfondissent davantage la question de l'élaboration des normes devenue l'un des premiers soucis des comités d'éthique et, plus avant, des juristes et des législateurs. Les échanges montrent alors que les divergences portent sur des conceptions différentes de l'être humain et tout particulièrement sur ce qui le constitue humain. Quel est le propre de l'homme ? La réponse est formulée avec des termes qui ont une dimension explicitement philosophique. Mais on constate que les termes qui sont alors employés